

LEGENDE

Zonage réglementaire	
Périmètre exposition au risque	
	Zone grise
	Zone d'interdiction stricte R
	Zone d'autorisation sous conditions B1
	zone d'autorisation sous conditions B2
	Limite effet de surpression 20 mbars
	Limite effet de surpression 35 mbars
	Limite effet de surpression 50 mbars
Élément de repérage	
	Limite de communes
	Limite des parcelles cadastrales
	Imé existant



Plan de Prévention des Risques Technologiques
de S.N.F

PLAN DE ZONAGE REGLEMENTAIRE

Document annexé à l'arrêté préfectoral n° DT 12 - 929

Communes concernées

- Andrézieux - Boutthon
- Saint Bonnet les Oules

Echelle : 1 / 5 000

